

Stationnement au port de Saint-Laurent-du-Var: vers un compromis?

Écrit par Nice Matin

Samedi, 10 Novembre 2012 13:03

Le conseil d'administration du Yacht Club, gestionnaire privé du port, qui s'est réuni jeudi, a entendu les doléances des restaurateurs insatisfaits et a revu sa copie.

A partir du 15 novembre, une heure de stationnement sera offerte aux automobilistes entre midi et quatorze heures. Un tarif nocturne, à 1 euro par heure, sera également applicable entre minuit et six heures.

Quant aux commerçants, ils pourront acheter des tickets à offrir à leurs clients pour 0,80 euro de l'heure, au lieu de 1,20 euros. Ces derniers souhaitent prendre le temps d'analyser les modifications faites par le conseil d'administration. Ils se réuniront mardi afin de décider de les accepter ou de continuer leurs revendications.